

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 FEVRIER 2020
DE PERROT DUVAL HOLDING SA

Distribution de dividende acceptée

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Perrot Duval Holding S.A. (PEDU) du 6 février 2020 a décidé la distribution d'un dividende de

CHF 15.- par action au porteur de CHF 50.- nominal
CHF 3.- par action nominative de CHF 10.- nominal

prélevé sur la réserve issue d'apports en capital au 30 avril 2019, non soumis à impôt anticipé,
et d'un dividende brut extraordinaire de

CHF 15.- par action au porteur de CHF 50.- nominal
CHF 3.- par action nominative de CHF 10.- nominal

prélevé sur le bénéfice reporté au 30 avril 2019, soumis à l'impôt anticipé.

Les titulaires de comptes de dépôt (contenant des titres Perrot Duval Holding S.A.) seront automatiquement crédités du montant net du dividende dès le **12 février 2020**.

Le présent communiqué de presse est également disponible sur le site web de Perrot Duval et peut y être téléchargé http://www.perrotduval.com/article.php3?id_article=7.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration
Perrot Duval Holding SA, c/o Perrot Duval Management SA
Place de la Gare 11, Case postale, CH-1296 Coppet
Téléphone +41 22 776 61 44, Fax +41 22 776 19 17
Courriel nicolas.eichenberger@perrotduval.com